

### SPÉCIAL QUALITÉ : LA LÈZE, QUELLE RIVIÈRE POUR DEMAIN ?

#### LE MOT DU VICE PRÉSIDENT



Dimanche 11 juillet au lac de Saint Ybars, à 15 heures, 70 personnes ont répondu à l'appel à se jeter à l'eau pour revendiquer une eau de qualité dans les rivières. Il s'agissait du Big Jump, un grand saut symbolique en simultané dans 400 points de baignade à travers l'Europe. Initié par l'association European River Network, le Big Jump est une manifestation citoyenne visant à sensibiliser le public sur l'importance de retrouver des rivières vivantes.

Cet événement se tenait dans le cadre de la Fête de l'eau organisée au lac de Saint Ybars par l'association Vitalité Éparchoise et la municipalité. Plus de 200 personnes présentes ont pu profiter de la journée avec grillades, concert, théâtre, débat public et animations sportives. Un beau succès pour cette fête ludique qui a aussi permis de rappeler les obligations et les échéances auxquelles nous sommes tenus pour une gestion durable de l'eau.

Avec l'entrée en vigueur de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, les États se sont en effet engagés à atteindre d'ici 2015 une bonne qualité des rivières. Pour la Lèze, qui est très dégradée, cette échéance est reportée à 2021 afin de laisser le temps de retrouver une qualité satisfaisante pour la vie de la rivière et les activités économiques et de loisir. Toutefois, l'échéance reste courte et nous devons travailler dès à présent pour améliorer la situation afin de répondre, à terme, aux objectifs européens.

Le Vice Président du SMIVAL  
Maire de Saint Ybars  
Francis BOY




Une fête de l'eau réussie et un grand succès pour le Big Jump sur la Lèze

#### Sommaire

##### Page 1 :

- Le mot du Vice Président

##### Page 2 :

- La qualité de la Lèze

##### Pages 3 et 4 :

- Débat public : La Lèze, quelle rivière pour demain ?

##### Page 5 :

- Questions à René MASSAT
- La Directive cadre sur l'eau

##### Page 6 :

- Le Big Jump
- M. Cumulo Nimbus, invité de la fête de l'eau

# LA QUALITÉ DE LA LÈZE

## Une qualité de l'eau à améliorer

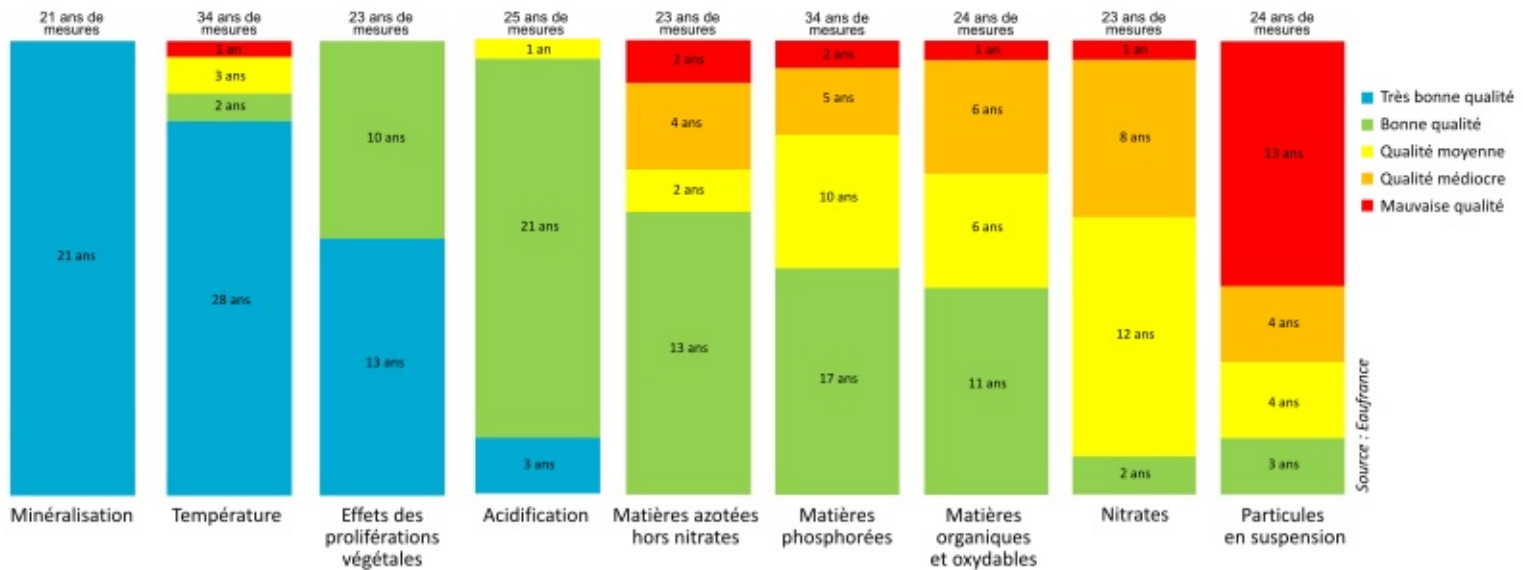
Des mesures de qualité de l'eau sont effectuées par l'Agence de l'eau à Labarthe et Lézat tous les mois depuis 23 à 36 ans. Pour chaque paramètre, les graphiques ci-dessous indiquent le nombre d'années durant lesquelles la qualité de l'eau a été qualifiée de "très bonne" (bleu), "bonne" (vert), "moyenne" (jaune), "médiocre" (orange) ou "mauvaise" (rouge).

La quasi-totalité des analyses effectuées durant 23 années font état de taux de nitrates au dessus du seuil de « bonne qualité ». Mais la situation est encore pire au niveau des particules en suspension qui déclassent la Lèze au niveau mauvais plus d'une année sur deux.

La présence de matières organiques et oxydables et de matières phosphorées ne permet pas d'obtenir une "bonne qualité" de l'eau plus d'une année sur deux.

### Les principales pollutions de l'eau de la Lèze

mesurées à Labarthe sur Lèze depuis 23 à 34 ans



*L'eau de la Lèze est principalement polluée par les particules en suspension qui troublent l'eau, colmatent les fonds et fragilisent les branchies des poissons.*

## L'origine des pollutions

### Des pressions d'origines diverses

Origine	Pression
Agricole :	Forte
Domestique :	Faible
Industrielle :	Faible
Ressource :	Moyenne
Morphologie :	Moyenne
Nitrates (agricole) :	Forte
Pesticides (agricole) :	Moyenne
Autres micropolluants :	Faible

Source : EauFrance

D'après les analyses de l'Agence de l'eau, différentes pressions s'exercent sur la Lèze et dégradent sa qualité. Par exemple, la Lèze présente une morphologie modifiée, en raison des enrochements et des chaussées de moulins qui forment des barrages souvent infranchissables.

Les pollutions diffuses impactent les milieux aquatiques et perturbent les équilibres biologiques : l'oxygène de l'eau est consommé, les fonds des rivières sont colmatés, la turbidité de l'eau gêne la pénétration de la lumière, il y a un développement surabondant d'algues et de plantes aquatiques (eutrophisation) au détriment d'autres espèces.

La qualité de la rivière est également liée aux déchets qui représentent une pollution à long terme : pneus, métaux, verre, plastiques... mettront plusieurs centaines d'années à être dégradés (voir notre bulletin n°15).

Les efforts doivent donc être poursuivis afin de rétablir une morphologie de la rivière plus naturelle et de trouver des solutions aux pollutions diffuses.

## Quelques affluents de qualité

Certains cours d'eau secondaires ont été globalement bien préservés et présentent une eau de bonne qualité, un lit et des berges en bon état. C'est le cas par exemple de la Lèze à l'amont de la retenue de Mondély et les ruisseaux de Monesple, d'Argentat et de Rougairam.



*Sur le Monesple, une eau claire de qualité et un fond du lit riche en galets*

## DÉBAT PUBLIC : LA LÈZE, QUELLE RIVIÈRE POUR DEMAIN ?

Au cours de la journée du 11 juillet 2010 à Saint Ybars s'est tenu un débat sur le sujet de l'avenir de la Lèze. Voici la retranscription de ces prises de paroles.

### Une bonne qualité de l'eau et des milieux pour retrouver une faune piscicole variée

**Intervention de Monsieur Hubert CAROL, Président de l'AAPPMA du Fossat**

Sur la partie ariégeoise de la Lèze, il y a trois Associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique : celles de Lézat, Le Fossat et Pailhès, qui regroupent environ 500 pêcheurs.

Depuis plusieurs années, la Lèze a beaucoup changé et avec elle les pratiques autour de la rivière. Pourtant, il y a quelques années encore, beaucoup de monde allait se baigner au niveau des chaussées.

Aujourd'hui, la qualité de l'eau a beaucoup baissé, pour plusieurs raisons. En effet, le bassin de la Lèze est très agricole et beaucoup de pesticides sont relâchés dans les



ruisseaux et les rivières. Cela a beaucoup de conséquences sur le milieu aquatique et il y a de moins en moins de poissons de qualité. La truite a disparu de la Lèze car elle ne peut plus s'y reproduire naturellement. La rivière a été déclassée en deuxième catégorie : cela signifie qu'aucun poisson salmonidé, comme les truites et les saumons, ne peuvent y survivre. Le barbeau méridional, espèce pourtant emblématique sur la Lèze et l'Arize, a lui aussi disparu de la rivière. Ainsi, les associations de pêche sont obligées de gérer la pénurie et réintroduisent des poissons pour la saison de pêche.

Autre problème : la Lèze a été fortement canalisée au fil des années et les poissons ont moins de caches et de lieux de reproduction. Notamment les travaux sur la végétation des berges suppriment trop d'arbres en bas de berge qui sont autant d'habitats pour la faune piscicole. Lors de gros orages, les poissons sont très facilement emportés par le courant vers l'aval d'où ils ne peuvent plus remonter.

Toutefois, des améliorations sont notables, en particulier avec la réalisation des stations d'épuration qui permettent de rejeter une eau mieux épurée.

Face à ces problèmes, les pêcheurs sont partie prenante pour améliorer la qualité des rivières mais disposent de très peu de moyens d'action. Avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, leur souhait serait de voir la Lèze moins dégradée en 2015 et qu'elle présente une bonne qualité de l'eau dès 2021.



Les racines de ce bouquet de noisetiers offrent un abri de qualité aux poissons

### Tous reliés à l'assainissement collectif ou individuel pour ne plus polluer l'eau

**Intervention de Madame Muriel CAVAILLES, SMDEA**

Le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement regroupe 287 communes et le Conseil Général de l'Ariège. Ses compétences portent, comme son nom l'indique, sur la distribution de l'eau potable et sur l'assainissement. Avec les stations d'épuration, le SMDEA apporte une contribution forte sur la qualité de l'eau.

Depuis plusieurs années, les stations d'épuration existantes de la vallée de la Lèze ont été améliorées et de nouvelles ont été créées comme à Saint Sulpice. La capacité de traitement des stations d'épuration se mesure en équivalent-habitant et sur le bassin de la Lèze le niveau d'équipement est plutôt satisfaisant.

Les stations d'épuration ne rejettent pas de l'eau qui pourrait être potable mais elles épurent les eaux usées domestiques afin de restituer à la rivière une eau compatible avec son fonctionnement naturel. De nombreuses contraintes doivent être respectées pour ces rejets notamment avec des niveaux stricts de matières en suspension, phosphates, matières organiques... En milieu rural les stations d'épuration viennent compléter l'assainissement autonome qui est individuel et propre à une seule habitation.

L'eau potable est la deuxième compétence du SMDEA. Sur le bassin de la Lèze la ressource en eau provient essentiellement de cours d'eau extérieurs au bassin versant. Pour la partie amont il s'agit de l'Arize (prélèvement au Mas d'Azil), pour la partie aval c'est la Garonne qui est mobilisée (prise d'eau à Carbonne). La commune de Saint Ybars et les



Monsieur Hubert CAROL, Madame Colette SUZANNE et Madame Muriel CAVAILLES ont partagé lors du débat public leur vision de la rivière et de la gestion de l'eau

écarts est de Lézat sur Lèze et Saint Sulpice sur Lèze sont alimentés à partir du bassin de l'Ariège.

Rendre potable l'eau des rivières demande des installations complètes qui nécessitent de l'investissement, du personnel et du matériel. Les traitements dépendent de la qualité initiale de l'eau. Plus en amont dans les montagnes, l'eau provient de sources généralement de bonne qualité et les traitements sont alors plus légers. L'eau potable doit répondre à des normes très strictes et elle est très régulièrement contrôlée : l'eau du robinet est obligatoirement potable.

Les opérations de traitements pour la potabilisation comme pour l'assainissement de l'eau se répercutent sur le prix de l'eau. Celui-ci est représentatif du coût du service rendu aux usagers et recouvre les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

### Une gestion du risque d'inondation et des coulées de boues qui intègre le bon fonctionnement de la rivière

**Intervention de Madame Colette SUZANNE, Présidente du SMIVAL**

Le Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze a été créé par une forte volonté des élus suite aux inondations de juin 2000. Ces inondations ont provoqué beaucoup d'émotion dans la vallée et cela a amené les collectivités des deux départements à travailler ensemble au sein de cette structure commune sur la prévention des inondations.

Dès sa création en 2003, le SMIVAL a élaboré un schéma de prévention des inondations. Le Ministère de l'Écologie a retenu notre projet au titre des programmes d'actions de prévention des inondations PAPI et a souligné l'importance d'une structuration interdépartementale et l'intérêt du programme de plantation de haies brise crue proposé comme action pilote.

La mise en œuvre du PAPI reste toutefois lourde et prend du temps. Le programme ne se fait pas n'importe comment et nécessite une réflexion poussée pour chacune des actions entreprises. Il porte en effet sur plus de 50 km de rivière et un bassin versant de 350 km<sup>2</sup>. La convention cadre du PAPI qui regroupe autour du projet l'ensemble de nos partenaires financiers n'a d'ailleurs été signée qu'en août 2008.

Le travail du SMIVAL ne porte pas uniquement sur la prévention des inondations. La bonne qualité de l'eau des rivières fait également partie de ses compétences. Ces deux compétences nous amènent à aborder les problèmes

d'érosion des sols, de coulées de boues et de ruissellements qui contribuent aux risques d'inondations et de détérioration de la qualité de l'eau. Il faudra à l'avenir agir sur les coteaux par exemple en replantant des haies qui réduisent la vitesse des inondations et améliorent la qualité de l'eau.

Dans le PAPI le SMIVAL ne s'intéresse pas qu'aux haies brise crue ou aux casiers de rétention d'eau pour réduire les inondations. Les actions portent également sur la culture du risque, avec un travail sur la réduction de la vulnérabilité des habitations ou des entreprises, la pose des repères de crues, la mise en place par les communes de leur plan communal de sauvegarde... L'objectif est d'être mieux alerté, mieux préparé et apte à connaître la bonne décision à prendre.

L'objectif du SMIVAL, pour les années à venir, est de lutter contre la quantité de l'eau lors des inondations et pour la qualité de l'eau. Ces deux approches qui fonctionnent ensemble permettent de travailler à une échelle cohérente et globale pour retrouver une rivière vivable.





***Vous siégez au Comité de Bassin et êtes Vice Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, quel est le rôle de ces instances ?***

Le Comité de Bassin décide les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin Adour Garonne. En novembre 2009, il a validé le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SDAGE - qui fixe les orientations en matières de gestion de l'eau à l'échelle du grand Sud Ouest pour les années 2010 à 2015. Ce SDAGE est la déclinaison locale des politiques européennes et nationales et prévoit notamment de réduire l'impact des activités sur les milieux aquatiques, gérer la rareté de l'eau et prévenir les inondations, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides.

Le Conseil d'Administration pilote quant à lui l'activité de l'Agence de l'Eau qui prélève les redevances auprès de toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau et aide financièrement les structures locales, les industriels et les agriculteurs lorsqu'ils réalisent des ouvrages et des actions de réduction des pollutions, de préservation des milieux

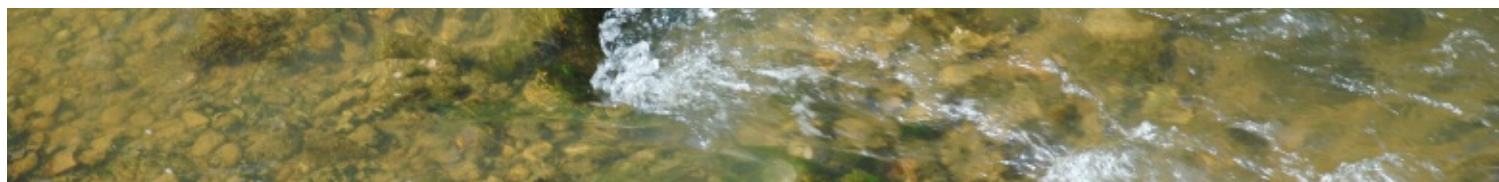
aquatiques, de gestion économe et durable des ressources en eau.

***Vous êtes également Vice Président du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement - SMDEA - et délégué syndical du SMIVAL, quel rôle jouent ces deux syndicats ?***

Ce sont des opérateurs de terrain, qui mettent en œuvre localement la politique de l'eau. Leur action est décidée par les élus locaux, en cohérence avec les enjeux d'Adour Garonne. Leur intervention constitue un effort important de la part des collectivités pour améliorer la qualité de l'eau, limiter les inondations et permettre de mieux vivre avec les rivières.

***Quelles perspectives envisagez-vous dans les années à venir en matière de qualité des eaux ?***

Les rivières sont fortement dégradées. Il faut maintenant reconquérir cette qualité de l'eau qui bénéficie à tous. Les collectivités locales travaillent à améliorer la situation et des résultats ont déjà pu être mesurés. Mais le retour de nos rivières à une bonne qualité est un objectif ambitieux et ce n'est que par l'action responsable de chaque citoyen que nous pourrons espérer l'atteindre.



## LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

La Directive Cadre sur l'Eau - DCE en abrégé - a été adoptée par le parlement européen le 23 octobre 2000. Elle établit le cadre de la politique communautaire dans le domaine de l'eau. Elle poursuit plusieurs objectifs comme la prévention et la réduction de la pollution, la promotion d'une utilisation durable de l'eau, la protection de l'environnement, l'amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques et l'atténuation des effets des inondations et des sécheresses. A terme, elle vise le retour à un bon état écologique de toutes les eaux continentales de surface et souterraines.

Pour cela, des plans de gestions et des programmes de mesures sont établis à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique. Sur le bassin Adour Garonne, le plan de gestion pour la période 2010-2015, appelé Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), et son programme de mesures a été adopté fin 2009. Il fixe comme objectif que 60% des eaux de surface (fleuves, rivières, lacs...) et 58% des eaux souterraines atteignent le bon état écologique d'ici 2015.

Trois axes ont été identifiés comme prioritaires pour atteindre les objectifs du SDAGE :

- réduire les pollutions diffuses,
- restaurer le fonctionnement de tous les milieux aquatiques,
- maintenir des débits suffisants dans les cours d'eau en période d'étiage en prenant en compte le changement climatique (gestion rationnelle des ressources en eau).

En 2015, un bilan sera fait et de nouveaux objectifs devront être définis pour atteindre à moyen terme les 100% de rivières en bon état écologique. Pour la Lèze, beaucoup trop dégradée, la prochaine échéance a déjà été fixée à 2021. En cas d'infraction et de non atteinte du bon état aux échéances fixées, les Etats membres s'exposent à des sanctions financières importantes. L'enjeu de la bonne qualité de l'eau demeure un point important de la politique communautaire.

## LE BIG JUMP



Le Big Jump - grand saut en anglais - est un projet européen lancé en 2005 par l'association European Rivers Network, qui œuvre pour une gestion durable et une préservation de l'eau et des rivières. Le Big Jump a pour but d'associer les citoyens au projet de restauration des milieux aquatiques européens pour reconquérir la qualité de l'eau de baignade. En effet, l'adhésion des citoyens est indispensable à la réussite de la politique pour la protection de l'eau traduite par la DCE.

Le Big Jump est donc une manifestation symbolique, se produisant le même jour, à la même heure, sur toutes les rivières d'Europe, de la source jusqu'à l'embouchure. Le principe est simple : il suffit de se jeter à l'eau. Véritable "Journée européenne de la baignade", cet événement grand public s'accompagne par des actions de sensibilisation notamment à la qualité de l'eau et à la restauration de rivières.

**Big jump**  
DANS L'EAU - POUR L'EAU  
11 JUILLET 2010 15h

En 2005 lors de la première édition, 216 Big Jump officiels et 240 spontanés ont été recensés. En 2010, les organisateurs ont compté 250 Big Jumps officiels et plus de 400 spontanés. Un beau succès pour l'évènement.

Le prochain gros rendez-vous sera pour 2015 et marquera les premiers résultats de la DCE. En attendant, des sauts régionaux seront organisés et l'opération sera certainement reconduite sur la Lèze dès l'an prochain.

*"Améliorer la qualité des rivières est un objectif très important pour les années à venir et les citoyens se mobilisent partout en Europe pour pouvoir se baigner dans les lacs et les rivières."*

*Sur la Lèze comme dans toutes les rivières d'Europe, nous pouvons améliorer la qualité de l'eau en réduisant les pressions."*

*Roberto EPPLE, Président d'European River Network*

## MONSIEUR CUMULO NIMBUS INVITÉ DE LA FÊTE DE L'EAU

Originaire d'Artigat, la compagnie de théâtre *Exétéra* est venue interpréter à l'occasion de cette fête de l'eau une de ses créations originales : "Les révélations de monsieur Cumulo Nimbus".

Monsieur Cumulo Nimbus est un vieux nuage qui nous observe depuis bien longtemps et commence à s'inquiéter de l'utilisation de l'eau sur notre planète. Entre Vivendo, le méchant de l'histoire qui cherche à faire profit en prenant toujours plus d'eau, et Robi et Robi, les joyeux robinets qui ne savent pas faire autrement que de gaspiller l'eau en la laissant couler, la petite Goutteline a du soucis à se faire ! Heureusement pour sa goutte d'eau préférée, le vieux sage Cumulo Nimbus a de bons conseils à prodiguer aux hommes pour que la précieuse ressource en eau ne disparaisse pas.

Un conte musical joyeusement interprété par Laurence DARMON et Isabelle GIL, qui a su ravir petits et grands avec ses personnages hauts en couleur.



*Robi et Goutteline nous invitent à faire plus attention à l'eau, sous le regard bienveillant de Monsieur Cumulo Nimbus*